

ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD : étape de conception opérationnelle
Lundi 7 mars 2022 – 12h30 à 14h00 AST

MARYAM BAKOSHI :

Nous allons commencer. Bonjour et bienvenue à cette séance sur la phase de conception opérationnelle sur les procédures ultérieures de nouveaux gTLD. Je suis Maryam, et je vais gérer cette séance.

Notez que cette séance sera enregistrée et qu'elle sera régie par les normes de conduite de l'ICANN. Pendant la séance, les commentaires et les questions du chat ne seront lus que s'ils sont notés selon le format standard. Les commentaires et les questions seront pendant la partie qui sera désignée par le président.

Nous aurons l'interprétation en anglais, en chinois, en français, en russe, en espagnol et en arabe. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom pour sélectionner la langue dans laquelle vous allez écouter la séance.

Si vous souhaitez prendre la parole, levez la main dans la salle Zoom. Et lorsqu'on vous donnera la parole, activez votre micro et vous pourrez commencer à parler. Avant de parler, n'oubliez pas de sélectionner la langue dans laquelle vous allez parler. Donnez votre nom et la langue que vous utiliserez si vous utilisez une langue autre que l'anglais. Lorsque vous parlerez, n'oubliez pas d'éteindre toutes les notifications

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

des différents dispositifs. Parlez lentement et clairement pour permettre une bonne interprétation de vos propos.

Je passe maintenant la parole à Karen. Karen ?

KAREN LENTZ :

Merci, Maryam. Bienvenue à tous à cette première journée de l'ICANN 73. Et bienvenue à cette séance. Je m'appelle Karen Lentz. Je suis vice-présidente de la recherche pour les politiques et les programmes de l'ICANN sur les politiques. Et donc, nous allons parler de la phase de conception opérationnelle pour les procédures ultérieures de nouveaux gTLD. Avant de rentrer dans le vif du sujet, je vais vous expliquer la raison de ce titre si peut-être vous n'avez pas encore entendu parler de ce domaine qui fait partie des responsabilités de l'ICANN relative au système des noms de domaine.

Nous devons donc gérer l'ajout de tout nouveau nom de domaine dans le système du DNS. Nous gérons donc les conditions, les règles d'ajout de ces nouveaux gTLD. Et donc, la communauté de l'ICANN travaille là-dessus depuis un certain temps. Par le passé, il y a eu des séries de candidatures, au cours desquelles de nouveaux gTLD ont été proposés. Et beaucoup de ces gTLD ont été ajoutés au fil des années.

Récemment, en 2012, il y a eu une série —

Est-ce qu'on peut rester sur la page titre ? Merci.

Donc, il y a eu une série de candidatures. Il s'agissait en fait de la première opportunité pour des domaines de premier niveau

génériques qui, donc, a été proposée dans d'autres alphabets que l'alphabet latin. Et depuis, nous avons continué de travailler les politiques pour savoir que garder, que modifier au niveau des politiques, en prenant en considération donc les services ultérieurs d'ajout de nouveaux gTLD. Donc, le nom de ce groupe de travail a été décidé. On a parlé des procédures ultérieures, ou SubPro en anglais. Si vous entendez parler de SubPro, c'est de ça que nous parlons.

Et donc là, nous parlons des recommandations de politiques qui ont été effectuées par ce groupe de travail. Nous sommes à la phase de conception opérationnelle qui prend en considération des recommandations pour voir comment les mettre en œuvre sous forme de modèle. Donc voilà ce dont nous allons parler aujourd'hui, cette phase de conception opérationnelle qui a pour objectif de fournir des informations à Org, à l'ICANN, au Conseil d'administration concernant les risques, les couts, et les composantes de conception, de mise en œuvre de ces recommandations si nous décidons de ce faire. Donc voilà pour l'introduction, pour la terminologie qui sera utilisée, les SubPro, les nouveaux gTLD, l'ODP donc phase de conception opérationnelle.

Diapositive suivante s'il vous plait.

Donc voilà un petit peu comment la séance va fonctionner. Au début, nous parlerons de l'organisation de la phase de conception opérationnelle. L'effort est assez complexe, parce qu'il y a beaucoup de recommandations sur les politiques qui concernent différents sujets, différents types de problèmes assez nombreux. Donc nous parlerons de

cette organisation de la phase de conception opérationnelle d’abord, ensuite, en deuxième partie, nous parlerons des hypothèses.

Il y a en fait un document sur ces hypothèses qui a été publié sur la page de cette séance, et il y a un sous-ensemble avec diverses hypothèses sur lesquelles nous travaillons actuellement dans le cadre de l’ODP.

Il y aura aussi un questionnaire pour savoir quels sont les sujets qui vous intéressent le plus, pour lesquels vous souhaitez avoir un feedback. Donc, restez bien avec nous pour la deuxième partie.

À la fin, nous aurons une partie questions-réponses, d’abord sur les hypothèses qui auront été sélectionnées dans le questionnaire. Et il y aura également une partie questions-réponses plus globale. Vous pourrez donc mettre vos questions dans le chat en indiquant bien <Question >. Et vous pourrez aussi lever la main si vous souhaitez intervenir oralement.

Ensuite, s’il vous plaît. Merci.

Donc, je me disais qu’il serait utile de donner un petit peu de contexte par rapport au thème, par rapport aux objectifs de cette nouvelle série de nouveaux gTLD.

La communauté a identifié certains de ces éléments qui, pour la plupart, étaient notés dans le PDP de la GNSO sur l’introduction des nouveaux gTLD en 2007. Donc, les objectifs qui avaient été indiqués à ce moment-là, donc, par exemple, le fait que les utilisateurs soient mieux servis avec une population plus importante de nouvelles

langues, des opportunités fournies du point de vue commercial, du point de vue communautaire, on parle aussi de l'UA (acceptation universelle), donc non seulement l'introduction de nouveaux domaines de premier niveau, mais aussi s'assurer qu'ils fonctionnent bien dans différentes applications et avec différents logiciels. Tout ceci a été confirmé dans le PDP sur les procédures ultérieures. Donc, c'est important de ne pas l'oublier pour la planification de la prochaine série dans le cadre du travail de l'ICANN.

Ensuite.

Donc, vous allez entendre le mot hypothèse dans cette séance assez fréquemment. Et la raison de ceci, c'est que nous avons lancé cette phase de conception opérationnelle sur la base d'hypothèses qui vont informer notre planification dans ce domaine.

Il y a donc un ensemble d'hypothèses qui ont été définies. C'était en 2019, lorsque le PDP sur les procédures ultérieures était en cours. Et beaucoup de ces hypothèses étaient basées sur certaines inconnues. Donc, c'était des hypothèses de préplanification. On ne savait pas également ce que ces recommandations seraient. Et puis, il y avait un certain nombre d'hypothèses sur les questions opérationnelles, le coût, etc. Donc tout ceci a été partagé avec la communauté entretemps, et nous avons comparé ce que nous avons alors à ce que nous avons maintenant en termes de recommandations en matière de politique.

Et il n'y a en fait qu'une hypothèse de la préplanification, que vous voyez à l'écran, qui a totalement changé. Il s'agit de celle qui est relative

au taux de délégation. Donc, dans la préplanification, nous avons noté l'hypothèse selon laquelle il y aurait une limite de 1000 domaines de premier niveau qui seraient attribués en un an. Et la recommandation sur la politique que nous avons ainsi que certains des avis nous disent de nous concentrer plutôt sur le taux de changement plutôt que sur un chiffre maximum. Donc c'est ce que nous avons signalé.

Donc, ces hypothèses de préplanification, en fait, se poursuivent dans l'ODP dans leur grande majorité donc.

Diapositive suivante.

Donc, là, nous voyons comment nous continuer de faire évoluer les hypothèses. Vous vous imaginez bien qu'il y en a un grand nombre qui tombe dans différentes catégories. Si vous regardez par exemple des hypothèses sur la recommandation de politique, ce qu'elle veut dire et comment elle fonctionne, nous avons utilisé le rapport final des SubPro. Et pour les politiques, nous avons également une liaison au conseil de la GNSO. Donc, Jeff Neuman actuellement. Et nous pouvons donc poser des questions sur les recommandations de politique, et nous attendons donc les réponses du conseil de la GNSO.

Nous avons également des pistes de travail, des hypothèses à ce niveau-là, au niveau des pistes de travail. Chris vous en parlera un petit peu plus. Quel est le projet, et l'organisation de ce travail. De temps à autre, nous avons des hypothèses qui sont relatives aux pistes de travail. Par exemple, la question de la communication ou un projet plus

limité. Par exemple, nous avons un projet sur les similitudes entre les chaînes. Donc, il peut y avoir une hypothèse qui cible ce type de projet.

Par ailleurs, il y a aussi les hypothèses de planification de plus haut niveau, donc plus globales, qui sont internes à l'Org, par exemple est-ce qu'on va engager une partie tierce qui effectue tel processus plutôt que de le faire grâce personnelle, donc à l'interne. Nous allons parler de certaines de ces hypothèses au cours de cette séance, étant donné qu'il y en a beaucoup qui sont liées à différents types de travaux, nous sommes donc encore d'organisation de tout ceci. Donc, ceci fera partie de l'évaluation de conception opérationnelle.

Nous avons pris un certain nombre d'hypothèses, quand même, dont nous parlerons aujourd'hui, et ça sera la deuxième moitié de cette séance. Ces hypothèses sont utiles parce que cela permet d'identifier les lieux où justement nous n'avons pas les mêmes hypothèses, nous ne partons pas du même point. Donc, ça permet de regarder un petit peu ceci avec la communauté.

Diapositive suivante.

Voilà les visages et les noms que vous allez voir et entendre aujourd'hui. Donc, il y a différents membres du personnel de toute l'organisation qui travaillent à l'ODP avec nous. Je pense qu'ils répondront aux questions aujourd'hui, et puis feront des présentations à l'avenir également.

Je vais passer la parole à Chris Bare qui va vous parler des projets et de leur organisation. Chris ?

CHRIS BARE :

Merci, Karen. Vous l'avez vu sur la dernière diapositive. Je suis Chris Bare, et je suis responsable de l'équipe Stratégie, et je vais vous expliquer un petit peu ce que nous avons fait dans le cadre de l'organisation du travail.

Vous avez peut-être déjà vu cette diapositive qui vous donne les grandes lignes de notre travail. Comment allons-nous travailler, en fait.

Comme Karen l'a dit, le rapport définitif comporte en fait 300 affirmations, directives de travail. Donc, étant donné que le travail est assez important, la tâche est énorme, nous allons enfin nous engager dans différentes pistes de travail tel qu'on les appelle.

Ces pistes de travail sont relatives au sujet. Donc les sujets sont assignés à ces pistes de travail. Et il y a aussi des activités des tâches qui sont assignées. Dans chacune de ces pistes de travail, il y a un partenaire, une fonction dans l'organisation qui est rattachée et qui est alignée avec le sujet de cette piste de travail. Donc il y a par exemple la communication, la piste de travail communication. Donc nous mettons en lien le personnel de communication avec cette piste de travail. Mais cela ne veut pas dire que ceci est limité à ces personnes ou à ses fonctions. Tout ceci est interfonctionnel. Et donc, il y a différents éléments de l'organisation qui sont là pour soutenir les travaux des différentes pistes de travail.

Vous avez là les chiffres, en haut. Et cela fait référence au numéro utilisé dans le rapport final de la GNSO.

Alors, nous nous sommes dit qu'il serait utile de mieux comprendre comment les sujets étaient traités, étant donné que les sujets font partie du rapport final. Si vous regardez en bas, il y a en fait un gestionnaire de sujets et une équipe finale. Donc, tout dépendra un peu de l'ampleur du sujet. Il peut y avoir plus ou moins d'équipes, mais donc la quantité de travail nécessaire pour mettre en place l'ODA, enfin, tout ceci se passe à ce niveau. Cependant, vous voyez que la structure renversait la piste de travail en elle-même, et les projets en font partie. Ils sont en dessous. Donc, c'est une structure qui correspond au groupe directeur de la piste de travail, le groupe qui est en haut et qui est en charge du projet.

L'analyse se fait au niveau le plus bas, mais toutes les décisions sont remontées vers les responsables des pistes de travail s'il faut trouver une solution. Ensuite, puisqu'il s'agit d'un travail transversal, il y a beaucoup d'interdépendance et de point de rencontre entre les différents projets, les différentes thématiques. Et donc, c'est à ce point-là que ces sujets sont débattus.

Alors, vous voyez ici une vision générale de comment nous évaluons les différents sujets. L'idée, c'est de vous montrer que nous n'étudions pas uniquement une recommandation et l'analysons. Mais il y a d'autres étapes qui y sont impliquées. Par exemple, il y a bien sûr une analyse de la recommandation, mais en même temps nous allons voir ce qui s'est passé avec cette recommandation en 2012, s'il y a également des recommandations issues du rapport de révision de la mise en œuvre de la série 2012, etc. Donc, il y a également des hypothèses qui seront

formulées, voir s'il y a des sujets par rapport auxquels nous devons nous aligner, etc.

Ensuite, l'étape suivante consiste à analyser les solutions qui peuvent découler d'une recommandation. Et voilà. Donc, c'est la deuxième étape. Éventuellement, il faudra voir au niveau opérationnel ce qu'il faudrait pour mettre en œuvre cette recommandation : au niveau des effectifs, au niveau des outils, tous ces aspects qui seront repris dans la dernière étape, et également à savoir l'ODA qui sera soumis au Conseil d'administration.

Diapo suivante s'il vous plaît. Très bien. Merci beaucoup.

Alors, puisque les hypothèses constituent l'un des aspects les plus importants de ce travail, et étant donné que leur importance tient au fait que nous nous basons sur ces hypothèses pour construire tout le reste, il faut donc une certaine planification pour aboutir à un processus. Nous avons passé beaucoup de temps à étudier des hypothèses.

Donc, il a eu d'abord une étape de préplanification, mais maintenant nous avons commencé à regrouper donc ces recommandations par sujets que nous avons associés à différentes pistes de travail que Shani va vous expliquer plus tard.

L'idée, en partageant ces informations avec la communauté, c'est de nous assurer que nous sommes en ligne avec les recommandations qui ont été faites, et voir s'il faut des ajustements. Une fois que nous avons

opérationnelle

groupé ces informations, nous utilisons toutes ces informations pour concevoir un processus.

Il est important également –

KAREN LENTZ : Chris, est-ce que tu peux ralentir un petit peu pour les interprètes ?

CHRIS BARE : Désolé. Alors, si on voit que nos connaissances par rapport à la complexité du travail changent au fil du temps, nous pouvons y faire l'hypothèse de ces hypothèses, et voir – essayer de voir – comment ces hypothèses pourraient évoluer. Et c'est pour cela que nous devons en permanence revenir vers les hypothèses et les peaufiner si besoin. Ensuite, d'autres hypothèses pourront venir s'ajouter au fur et à mesure que le projet évolue.

Diapo suivante s'il vous plait.

Et ici, vous voyez donc une ligne de temps très générale qui nous montre les différents jalons, les différentes étapes majeures de ce processus jusqu'à son aboutissement sous la forme d'une ODA. Il y a des aspects qui sont marqués en vert ; cela montre les différents points que l'on fait avec la communauté pour informer, la tenir au courant de notre travail. Ensuite, vous voyez également les parties qui doivent encore être mises en place pour aboutir à l'ODA.

Maintenant, je vais passer la parole à Karen.

KAREN LENTZ :

Merci beaucoup, Chris. Pouvons-nous passer à la diapo suivante ?

Ici, vous voyez le Guide de candidature que nous avons, qui a été utilisé pour la série 2012. Et donc, nous voyons toutes les données factuelles que nous avons. Et je voulais aborder cette question parce que nous recevons souvent des questions par rapport à cela, par rapport à ce que contient le Guide de candidature.

Nous avons donc là une estimation générale par rapport au niveau d'effort qu'impliquerait de mettre à jour certaines sections du Guide de candidature. Le Guide de candidature compte six modules que vous voyez sur l'écran.

Donc, de manière générale, pour ce qui est du niveau d'effort élevé, moyen ou faible, vous voyez donc que 25 % du travail nécessiteraient un effort important. C'est lorsqu'il faudrait mettre à jour son Guide, sur la base des recommandations de politique, ou lorsque des recommandations nous obligent d'ajouter des éléments nouveaux à ce Guide de candidature. Par exemple, il y a une recommandation pour ajouter un mécanisme de recours. Ce mécanisme aurait différentes étapes et impliquerait pour nous de mettre à jour tous ses aspects. Et cela impliquerait un niveau d'effort important.

D'autres éléments à signaler ici, si vous voyez, si vous regardez le module en, par exemple, qui vous donne un aperçu du processus, il y a une section qui parle des IDN (les noms de domaine internationalisés) ; il y a beaucoup d'informations à mettre à jour là-dessus parce que la

communauté a beaucoup travaillé sur ce domaine au cours des dernières années pour élaborer des règles de génération d'étiquettes. Pour les IDN, il y a eu beaucoup d'activité dans ce domaine.

Et vous voyez, de la même manière, dans le module 5, il y a une partie qui concerne la question de la délégation et la redélégation. Il y a des engagements d'intérêt public qui ont été donc mis au point, et qui devraient être ajoutés également dans ce module 5.

Ensuite, le module 3 est important également, parce qu'il s'agit des procédures de règlement de litiges. Il y a des recommandations qui ne nous portent pas à changer grand-chose là-dessus par rapport au processus d'objection. Et donc, il y a une grande partie de cela qui restera telle quelle.

Ensuite, le module 6, qui porte sur les termes et les conditions. Il a des recommandations par rapport à cela. Et cela implique un niveau d'effort important. Mais en fait, il y a une seule section là-dessus.

Nous voulions partager ces informations avec vous parce que, bien sûr, nous voulons profiter du travail qui se fait au niveau de l'ODP pour pouvoir prévoir quel sera le niveau d'effort que nous allons mettre en place pour le Guide candidature. Et donc, une fois que les recommandations seront approuvées par le Conseil, nous allons procéder à la mise en œuvre de ces recommandations, et certaines sections du Guide de candidature devront être changées.

opérationnelle

SHANI QUIDWAI :

Bonjour. Je voulais vous donner un bref aperçu du budget qui est disponible pour ce travail et notre projet pour faire un suivi des ressources nécessaires, et pouvoir communiquer avec la communauté. Diapo suivante, s'il vous plaît.

En septembre 2021, le Conseil d'administration a approuvé un budget afin que l'organisation ICANN puisse mettre en place l'ODP SubPro.

Comme vous le voyez, sur l'écran s'affichent certains détails. 7 millions USD nécessaires pour mettre en place ce travail, avec le recrutement de nouveaux effectifs pour certains cas et l'utilisation d'effectifs déjà dans d'autres secteurs pour faire ces tâches.

Ensuite, l'organisation ICANN a mis en place l'ODP en janvier 2022, et finalement nous avons eu nos fonds disponibles pour mettre en place les efforts d'expertise. Vous allez commencer à voir dans nos rapports financiers que ces couts sont ventilés différemment. Le budget a été publié pour consultation publique au mois de janvier. Nous faisons un reporting par rapport à nos couts financiers tous les trimestres. En plus, au-delà des budgets des présentations que nous faisons, Chris l'a dit avant, nous avons également un calendrier et nous avons d'autres étapes clés où nous faisons rapport de notre travail auprès de la communauté, auprès du Conseil. Et donc, vous voyez que dans ces points que nous faisons avec la communauté, il y a toujours un point sur les ressources et les finances.

Nous avons commencé à suivre le niveau de ressources qui seraient nécessaires à partir du mois de janvier. Les ressources et les finances

associées aux ressources. Pour le premier mois, ce niveau était assez faible, mais nous nous attendons à ce que les niveaux augmentent au fur et à mesure que le travail va s'accélérer, que l'on va ajouter de nouvelles ressources aux différentes tâches.

Voilà tout ce que je voulais vous raconter. Nous avons donc déjà commencé ces efforts. Vous allez voir donc évoluer ces couts et ces efforts au fil du temps. Merci beaucoup.

Pouvons-nous passer à la diapo suivante s'il vous plait ?

KAREN LENTZ :

Merci, Shani. Je vais vous parler un petit peu des communications et comment vous pouvez suivre le travail de l'étape de conception opérationnelle.

Donc, nous avons noté tout à l'heure dans le chat qu'il y a une page Web sur laquelle nous avons rassemblé tous les supports relatifs à l'ODP. Ceci inclut une liste de diffusion que vous voyez également ici. Vous pouvez donc vous inscrire à cette liste. Et vous pouvez l'utiliser pour envoyer vos questions, votre feedback, à l'équipe ODP.

Il y a également une page archive dont vous voyez le lien ici.

Par ailleurs, j'aimerais souligner également, en termes de communication, que nous continuons de mettre à jour le corpus du Conseil d'administration, parce qu'il y a un corpus du Conseil sur les SubPro. Et nous en avons également pour l'ODP. Nous avons parlé de

la liaison au conseil de la GNSO qui donc s'occupe d'informer le conseil de la GNSO sur les différentes interactions qui ont lieu.

Et je souhaitais également souligner que nous sommes à votre disposition s'il y a des groupes de la communauté de l'ICANN qui souhaitent que nous venions faire une présentation, ou que nous venions parler d'un point précis. Donc, nous sommes toujours prêts à le faire. Donc, je souhaitais simplement noter cela.

Et pour ceux d'entre vous qui suivaient les activités et manifestations régionales, eh bien, vous avez également l'opportunité de suivre le travail en cours. Mais la ressource principale, c'est la page Web qui contient tous les supports, toute la communication. Il y a les blogues et les annonces qui y sont inclus.

Diapositive suivante. Très bien. Donc, je vais passer la parole à Lars Hoffmann qui va nous présenter les hypothèses.

LARS HOFFMANN :

Bonjour à tous. Je sais que j'avais des problèmes de micro. Donc, j'espère que vous m'entendez bien. Si mon audio n'est pas clair, dites-le-moi.

Je vais parler des hypothèses initiales. Nous avons publié un document avec un ensemble initial d'hypothèses. Je crois que c'était le 3 mars. Donc, il y a quelques jours seulement. Et vous devriez y avoir accès sur le site Web. Michael a mis le lien dans le chat.

Alors, ce que je vais faire, c'est que je vais vous présenter – je crois que c'est huit à dix sujets, et les hypothèses qui sont faites dans ces différents domaines. Pour le reste, nous nous concentrerons sur peut-être trois d'entre elles sur lesquels vous souhaitez vous concentrer. Peut-être que vous avez des questions, etc. Nous le faisons de cette manière parce qu'en fait parler de 10 sujets ça prendrait énormément de temps. Mais malgré tout, nous souhaitons au moins vous les présenter plutôt que de présélectionner. Alors, ceci étant, je vais passer rapidement en revue, de manière à ce qu'on puisse passer au questionnaire et rentrer dans le vif du sujet des domaines qui vous intéresseront.

Diapositive suivante.

Alors, tout d'abord, hypothèse générale pour l'ODP. Les affirmations de 2007, lorsque le rapport définitif a affirmé ses recommandations, deviennent également les recommandations pour cette série actuelle. Pour le rapport final actuel. S'il y a des informations de 2007 qui sont donc des directives de mise en œuvre, eh bien, elles seront traitées comme directives de mise en œuvre également.

Diapositive suivante.

Ensuite, deux autres hypothèses sur le deuxième sujet, donc l'IRT et la SPIRT. Donc, les décisions de mise en œuvre doivent tendre à être simples, claires et précises en termes de solutions. Et le cadre de prévisibilité ne change pas les rôles et ne change pas les responsabilités du Conseil d'administration de l'ICANN, de l'org, par rapport à la mise

en œuvre des politiques. Et cela ne change pas non plus le rôle de l'équipe de révisions de la mise en œuvre, en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques.

Diapositive suivante.

Évaluation des candidatures dans les séries. Donc, le troisième sujet. Les candidatures devront être évaluées dans les séries jusqu'à ce que le conseil de la GNSO révisé sa recommandation de politique pour permettre une méthodologie de candidatures différentes. Il n'est pas nécessaire pour l'org de fermer toutes les candidatures d'une série avant qu'une nouvelle série soit lancée. Et ensuite, il dépendra de l'org d'élaborer donc – de mettre en place la fin d'une série et de passer à une procédure de transition le cas échéant donc conformément à sa recommandation.

Ensuite, les différents types de TLD – quatrième sujet. L'ordre de priorité pour le traitement des chaînes IDN devra se poursuivre lors des séries futures.

Ensuite, les engagements volontaires des opérateurs de registre – sujet 9. L'AGB, donc le Guide du candidat inclura un processus nouvellement élaboré pour déterminer si une chaîne qui fait l'objet d'une candidature fait partie d'un de quatre groupes, tel que noté dans le NGPC, le Comité du programme des nouveaux gTLD, donc au Conseil d'administration lors de la dernière série. L'AGB sera mis à jour pour gérer les critères pour le panel d'évaluation nouvellement proposée,

afin de déterminer quelles seront les quatre catégories dans lesquelles une chaîne se trouvera.

Ensuite, les frais de candidatures seront calculés conformément aux trois composants déjà utilisés en 2012. Donc, les coûts historiques, les coûts de traitement attendus pour la candidature et les coûts relatifs aux risques.

Soutien aux candidats, sujet 17. La réduction des frais sera disponible pour les candidats éligibles. Et dans l'AGB, il y aura une liste des critères à utiliser dans le cadre du programme de soutien aux candidats.

Ensuite – et Jeff merci pour la clarification que vous avez mise dans le chat sur le NGPC.

Par rapport aux génériques fermés, donc, ICANN org n'élaborera pas de solution spécifique pour les génériques fermés dans le cadre de l'ODP tant que le processus du conseil de la GNSO et du GAC n'aura pas été terminé. C'est peut-être nouveau pour certains d'entre vous, mais hier il y a eu une lettre qui a été envoyée. Ça dépend en fait de votre fuseau horaire. C'était peut-être ce matin, assez tôt. Mais donc, une lettre sur le site Web de l'ICANN. Et Michael a mis le lien dans le chat puisque vous ne pouvez pas y avoir accès directement sur cet écran.

Ensuite, les IDN, sujet 25. Les IDN seront partie intégrante de la prochaine série, et la conformité avec les règles de génération d'étiquettes pour la zone racine sera obligatoire pour les TLD IDN et pour les variants. Et les TLD IDN seront également conformes avec IDN 2008.

Sécurité et stabilité. Sujet 26. L'ICANN respectera le principe du conservatisme lors de l'ajout de nouveaux gTLD dans la zone racine, et se concentrera sur le taux de changement pour la zone racine plutôt que sur le nombre total de chaînes déléguées. L'ICANN délèguera les TLD à un taux tel que le total des TLD dans la zone racine ne s'accroisse pas de plus de 5 % par mois.

Voilà. Donc, je vous présente au moins ces différentes hypothèses. Celles que nous avons publiées. Et je crois que Mariam, maintenant, va organiser la suite de la séance.

MARYAM BAKOSHI :

Merci beaucoup, Lars. Alors, pour savoir quels sont les sujets qui vous intéressent en particulier pendant la séance d'aujourd'hui, nous avons un questionnaire dans Zoom. Donc, passez en revue la liste des dix sujets et choisissez les trois sujets que vous préféreriez traiter à partir de maintenant. Merci.

Donc, nous allons vous donner une minute, et ensuite nous arrêterons le sondage.

Merci à tous. Je vais donc fermer le questionnaire. Et donc, sur la base des résultats, nous voyons donc les différents types de TLD, donc le sujet 4 (48 %), les frais de candidatures, sujet 15 (45 %), et les génériques fermés, donc sujet 23 (34 %). Merci beaucoup. Donc je passe la parole maintenant, Michael.

opérationnelle

- MICHAEL KARAKASH : Je vais donc lire quelques questions que nous avons dans le chat.
- Première question de Donna Austin ; elle demande comment est-ce que le processus de perspective de la communauté sera entrepris, et comment seront gérées les divergences d'opinions.
- Je vais passer la parole à Chris Bare pour répondre à cette question.
- CHRIS BARE : Merci, Michael, et merci, Donna, pour la question.
- L'org a mis en place une adresse e-mail, qui d'ailleurs a été mise dans le chat, subpro-odp@icann.org, et donc c'est là que nous pourrions recevoir le feedback de la communauté. Cette adresse sera mise sur la liste de diffusion et les attentes sont que nous recevrons le feedback et nous inclurons également une révision dans l'ODA qui y fera référence.
- Au fur et à mesure du travail, à l'ICANN 74 donc, il y aura des discussions pour mieux parler du travail, ce qui se passe. Et s'il y a des choses à mentionner, eh bien, cela pourra être fait à ce moment-là.
- MICHAEL KARAKASH : Nouvelle question, Chris, de Phil Buckingham. Il demandait ce qu'il y a une adresse e-mail spécifique pour demander un rôle dans le cadre de l'ODP.

KAREN LENTZ :

Oui. Merci pour cette question. En termes de rôle, je vais parler de plusieurs choses. J'avais mentionné – je ne sais pas également ce que vous voulez dire par là, un rôle – mais vous l'avez peut-être déjà entendu lors d'une séance précédente, il y a beaucoup de postes à pourvoir. Et d'ailleurs, vous pourrez les trouver sur icann.org/careers.

En ce qui concerne l'ODP en lui-même, il n'y a pas nécessairement de rôle officiel de perspective pour envoyer les questions à l'ODP. Si vous faites partie de la communauté de l'ICANN, au sein d'un comité consultatif ou au sein d'une organisation soutien, peut-être qu'au sein même de ces groupes il y a des rôles, ou peut-être qu'ils ont besoin de quelqu'un qui fasse le suivi, qui suivent les mises à jour de l'ODP pour le bien du groupe spécifique.

En ce qui concerne l'ODP et son avenir, comme vous le disiez, les résultats de l'ODP seront communiqués au Conseil d'administration de l'ICANN qui prendra des décisions en matière de politique. Et si les recommandations sont acceptées et qu'on passe à la mise en œuvre, il y aura une équipe de révisions de la mise en œuvre. Et en général, il y a toujours des opportunités pour les volontaires. Et donc, à ce niveau-là, il y aura certainement des rôles. Et j'espère que ceci donc répond à votre question.

LARS HOFFMANN :

Très bien. Je vous suggère de passer aux discussions par rapport aux hypothèses que vous avez choisies. Donc, Mariam, si je ne m'abuse, le premier sujet c'était le type de TLD. Ensuite, il y avait les génériques

fermés. Voilà. Est-ce qu'on pourrait passer aux diapos s'il vous plait ?
Encore une diapo. Voilà. Nous y sommes.

Et ensuite, l'autre diapo. Est-ce que vous pouvez la confirmer, Mariam, s'il vous plait par rapport au sujet 14 ? La diapo suivante c'est le sujet numéro 9. Très bien.

Alors, nous avons la question par rapport aux différents types de TLD. L'ordre de priorité pour le traitement des chaînes IDN devrait continuer dans les séries futures. Et donc, quels sont les motifs pour étayer cette hypothèse ? Ce sont les résultats 4.1 et 19.3 du rapport, qui disaient que les candidatures des IDN devraient continuer à recevoir une priorité au niveau du traitement.

Je vois que Jeff souhaite prendre la parole.

JEFF NEUMAN : Oui. J'espère que vous m'entendez.

LARS HOFFMANN : Oui, on vous entend.

JEFF NEUMAN : Très bien. Je vais changer de dispositif. Je m'appelle Jeff Neuman pour les enregistrements. J'ai mis une question sur le chat, qui est la chose suivante : le rapport final SubPro, mais aussi jusqu'à un certain point. Il y a une formule dans la recommandation 19.3 : si le nombre de candidatures dépasse un certain nombre, alors il y a une priorité pour

ce qui est des lots, mais ce n'est pas une priorité absolue. Et je voulais être sûr que cette hypothèse prenait bien en compte cet aspect-là. Je sais que le Conseil d'administration n'a pas adopté encore cette recommandation, mais est-ce que cela fait partie de l'hypothèse ?
Merci.

LARS HOFFMANN :

Merci, Jeff. Oui, nous sommes tout à fait conscients de cette formule. Et bien sûr, cela est pris en compte dans l'hypothèse, dans la mesure du possible. Nous allons donc analyser cela pendant l'ODP, et bien sûr nous allons être en contact avec la liaison du conseil de la GNSO. Mais bien sûr, ce sera l'hypothèse de travail que nous allons prendre.

KAREN LENTZ :

Merci, Lars. Je vais un petit peu rentrer dans le détail de cette question.

Lorsqu'on voit la variété, la quantité ou les types des TLD, nous savons qu'il y a deux mécanismes que nous utilisons pour soutenir les candidatures IDN. Il s'agit, comme on l'a dit avant, de l'un des objectifs de cette série. À savoir, être capable de pouvoir déléguer davantage de TLD dans des alphabets locaux. Et donc, à la lumière de cet objectif, ceci confirme le rapport final, à savoir que l'un des mécanismes que nous avons, c'est le traitement, la priorité accordée au traitement des IDN.

Mais, comme Jeff l'a bien dit, il y a des détails à prendre en compte, à savoir combien de candidatures il y a pour l'usage de différents mécanismes. Car différents mécanismes seront utilisés dans

opérationnelle

différentes situations. Et cela doit être pris en compte au niveau du Guide de mise en œuvre également. Et tout cela doit être pris en compte pour soutenir l'ajout d'IDN. La délégation d'IDN. Merci.

LARS HOFFMANN :

Merci beaucoup, Karen. Jeff, j'espère qu'on a répondu à votre question. Et donc, vous avez parlé de la formule. J'ai mis une référence au détail de ce mécanisme.

Y a-t-il d'autres questions, des commentaires, par rapport à ce sujet concernant les différents types de TLD ? S'il n'y en a pas, je vais vous proposer de passer au sujet suivant. Ce sont les frais du dépôt de candidature. Et mon collègue Shani va vous parler de ce sujet. Vous voyez sur l'écran, donc, l'hypothèse par rapport à ce sujet numéro 15.

SHANI QUIDWAI :

Est-ce que vous pouvez répéter la question, s'il vous plaît ?

LARS HOFFMANN :

Il n'y a pas de questions. Nous sommes en train de discuter des hypothèses. Et donc, on en est à l'hypothèse concernant le sujet 15. Jeff Neuman, vous voulez poser une question. Je vous passe la parole d'abord, et après Shani.

JEFF NEUMAN :

Comme vous nous présentez ceci en un format un peu résumé, et que les gens qui n'ont pas lu le rapport peuvent ne pas être au courant de

comment se passent les choses, ce sont les mêmes formules que l'on a utilisées, que l'on a recommandées dans la série de 2012. Mais si l'on considère toutes les recommandations, y compris les préévaluations, les opérateurs qui doivent payer un certain cout, tout cela ne veut pas dire que les frais pour la prochaine série seront les mêmes qu'ils ont été pour la série de 2012. Ce n'était pas une question. C'était un commentaire concernant la formule. Il s'agit de la même formule, mais cela ne veut pas dire que les frais seront les mêmes que ce qu'on a vu pour la série 2012. Merci beaucoup.

SHANI QUIDWAI :

Merci, Jeff. Vous avez bien expliqué. Je suis tout à fait d'accord avec votre commentaire.

Comme Jeff l'a dit, les trois composantes clés pour calculer les frais de candidatures seront les mêmes qui ont été appliquées pour la série 2012. Des couts de développement historique, les couts de traitement et les couts alliés au risque.

Et je voulais juste préciser que ces couts liés à l'ODP sont similaires à ce que l'on aurait considéré par le passé comme des couts de développement. L'ODP reçoit un nom différent, mais l'objectif est de donner un peu plus de structure au processus. Et cela serait considéré dans le cadre des couts de développement.

Je vais m'arrêter ici.

opérationnelle

LARS HOFFMANN : J'ai Xavier qui souhaite prendre la parole.

XAVIER CALVEZ : Très rapidement, je voulais réagir à ce que Shani vient de dire.

Il y a plusieurs facteurs qui peuvent influencer ce que seront ces frais, et comment ils changeraient par rapport aux frais de 2012. On peut parler d'inflation. On peut parler de cout de traitement et de différents mécanismes qui pourront être mis en place. Autant de mécanismes qui pourraient affecter les couts.

Dans la question de Jeff, il y avait la question de savoir s'il y aurait différents frais pour différentes situations. Je pense que c'est une question importante qui fera partie du travail de l'ODP dans une certaine mesure. Et pour ceux qui s'en souviennent, les frais de candidatures étaient uniques pour la série de 2012. Il y avait après un soutien au candidat, qui pourrait réduire ces frais, mais ces frais étaient uniques. Est-ce que ça sera le cas pour cette nouvelle série ? C'est l'une des questions qui vont se poser pendant l'ODP.

Et donc, je pense que la question de Jeff visait au fait de savoir s'il y aurait des frais différenciés par rapport à certaines situations différentes. Et cette question fera partie de l'ODP. Merci beaucoup.

LARS HOFFMANN : Merci, Xavier. Donna.

opérationnelle

DONNA AUSTIN : Merci beaucoup. Vous m'entendez ?

LARS HOFFMANN : Oui, on vous entend.

DONNA AUSTIN : J'espère que ma question est pertinente par rapport au sujet dont on est en train de parler. Donc, l'une des difficultés que nous avons eues par rapport aux frais de candidatures, c'est le problème de la poule et de l'œuf.

Lorsqu'on voit la question, l'objectif c'est que le programme ait un cout neutre. Et quelque part, il doit y avoir une compréhension, ou une prévision de combien de candidatures on pourrait recevoir et savoir calculer combien de candidatures pourraient arriver à la phase de traitement. Il y a donc cette question un peu plus large de savoir combien de candidatures pourrions-nous recevoir, et comment faire en sorte que le cout reste neutre et qu'il n'ait pas un impact sur l'étape de dépôt de candidature. Voilà ma question.

LARS HOFFMANN : Je pense que Xavier souhaite répondre, et après peut-être que John veut prendre la parole.

XAVIER CALVEZ : Merci, Donna, de cette question qui est tout à fait importante. Et pour tous ceux qui n'ont pas le même degré de connaissance du dossier,

Donna fait allusion à l'aspect du programme qui dit que l'idée, c'est que ce programme puisse collecter suffisamment d'argent pour faire en sorte que le cout du programme soit neutre. Donc, le programme doit être conçu de manière à couvrir l'ensemble des couts du programme. Et donc, lorsqu'on va définir le frais, il faut faire l'hypothèse de quel sera le cout de mise en œuvre du programme. Et par conséquent, comment allons-nous concevoir le frais pour qu'il puisse ressembler le plus possible aux hypothèses.

Et bien sûr, comme Donna l'a bien dit, il y a un facteur de volume. Le nombre de candidatures qui sont reçues. Et cela entrera dans le calcul. Alors, la question de la poule et de l'œuf est tout à fait claire. J'espère que c'est clair pour tout le monde.

Il faudra donc faire des projections et des hypothèses. Il faudra établir des hypothèses par rapport au nombre de candidatures que nous pourrions recevoir pour la nouvelle série. Probablement, nous allons travailler sur des fourchettes « faible, moyen, important », afin de définir les couts pour l'organisation, s'ils seront plutôt fixes ou plutôt variables en fonction du nombre de candidatures. Et nous devons essayer donc de gérer tous ces éléments.

Il y aura un petit peu de travail bien sûr au niveau des projections pour essayer de gérer tous ces facteurs et pour pouvoir ramener le cout définitif aux hypothèses que l'on avait établies. Il y a beaucoup d'incertitudes. Le temps, les délais, et le temps qui va s'écouler entre le moment de l'hypothèse et le moment de réception des candidatures, cela augmente les risques qu'il y a des différences. Et donc, il y aura un

certain travail d'hypothèses. Il faudra deviner certains éléments à la lumière de l'objectif que nous nous sommes fixés.

Imaginons qu'il n'y a pas de candidatures, et que l'on aura dépensé 10 millions de dollars dans ce programme. Donc, cela représenterait une perte de 10 millions de dollars pour l'organisation. Et donc, il y a tous ces éléments qui doivent être pris en compte. Merci beaucoup de cette question Donna. Ça n'est pas une question facile, mais l'approche que nous allons adopter, c'est celle de projection, pour essayer de voir ce qui pourrait se passer.

LARS HOFFMANN : Merci, Xavier. J'ai Christopher ensuite.

CHRISTOPHER WILKINSON : C'est un plaisir de pouvoir participer à cette discussion très intéressante. Je n'ai pas de commentaire pour l'instant sur ce sujet.

Mais en ce qui concerne les frais pour les nouvelles candidatures, j'aimerais simplement rappeler, du point de vue de mon expérience, le coût total du lancement d'un nouveau domaine de premier niveau, qui est bien supérieur aux frais de candidatures. Et donc, à un certain point, l'ICANN, la GNSO et parfois même le GAC devront communiquer de manière à s'assurer que les candidatures venant de certaines catégories de gTLD potentielles peuvent être financées. Et donc, je ne m'attends pas à ce qu'on rejette les frais de candidatures de telle ou telle catégorie ; je ne pense pas que ceci résoudra le problème. Merci.

opérationnelle

LARS HOFFMANN :

Merci, Christopher. Ce n'était donc pas une question comme vous l'avez dit, donc nous notons ce commentaire. Et avec votre permission, je vais passer au sujet suivant à moins qu'il n'y ait encore de personnes qui aient levé la main.

Alors, nous avons une question qui vient d'arriver d'Anne, dans le chat. Xavier, est-ce que vous pouvez intervenir ?

XAVIER CALVEZ :

Oui. Pas de souci.

Anne, merci pour cette question qui est importante d'ailleurs pour tout le monde. Donc, la question d'Anne, c'est est-ce que les frais de la dernière série ont couvert les couts jusqu'à maintenant de la dernière série. Donc merci pour cette question.

Donc, tout d'abord, la série de 2012 n'est pas en fait terminée du point de vue technique parce qu'il y a toujours des candidatures qui sont en cours de processus pour différentes raisons. Pour un certain nombre d'entre elles, il y a des procédures sur les conflits. Que ce soit parfois les mécanismes de responsabilité, et parfois même il y a une procédure juridique qui n'est pas terminée pour certaines de ses candidatures de 2012. Donc ce n'est pas terminé.

Donc, maintenant que j'ai mis les choses au clair là-dessus, il y a des candidatures qui restent de 2012, avec des fonds qui ne sont pas utilisés et qui donc sont utilisés pour la suite du processus. Mais il reste des

frais. Donc cela nous indique que, à cette étape, on peut dire que les frais ont suffi pour couvrir les couts. Et donc, nous espérons que le reste du travail sur ce qui reste, ces candidatures que je mentionnais qui reste, sera en fait financé grâce aux fonds qui restent. Voilà donc.

Je voulais également signaler que nous faisons un rapport sur la série de 2012 régulièrement. Donc, nous avons un rapport qui est fait trimestriellement et annuellement dans le cadre du processus budgétaire. Si cela vous intéresse, je peux vous envoyer les rapports. Mais ces rapports sont sur notre site Web. Ils sont effectués chaque trimestre. Et il y a un rapport financier également qui existe sur la page financière du site de l'ICANN.

LARS HOFFMANN :

Merci, Xavier. Excellent. Donc, Mariam, est-ce qu'on pourrait passer à la diapositive – je crois que c'est la 42 ? Un peu plus loin. Ici. C'est bon.

Donc, c'était le troisième sujet choisi. Les génériques fermés. Donc, pour rappel d'hypothèse, l'org ne mettra pas en place de propositions de solutions spécifiques pour les génériques fermés tant que le conseil de la GNSO et le GAC n'auront pas terminé leur dialogue.

Alors, pour vous donner un peu de contexte pour ceux qui ne connaissent pas le sujet, les génériques fermés —

Donc, nous avons confirmé, lors de la série précédente, que conformément au rapport, c'est l'une des recommandations de la série de 2012, le GAC a délivré un avis comme quoi les génériques fermés ne

doivent être délégués que s'ils sont dans l'intérêt public mondial. Et donc, le Conseil d'administration a adopté une résolution selon laquelle les génériques fermés ne doivent pas être délégués pendant la série de 2012. Et donc, il a également demandé qu'une politique soit élaborée dans le cadre de ce sujet. Le groupe de travail sur les SubPro n'a pas encore atteint de consensus là-dessus. Et donc, le conseil a confirmé, dans le cadre de sa déclaration au Conseil, qu'il n'y a pas de politique là-dessus. Le Conseil d'administration a contacté le conseil de la GNSO et le GAC pour demander si cela les intéresserait de lancer un dialogue pour voir s'il pourrait y avoir une entente sur ce sujet des génériques fermés. Et si c'est le cas, on devrait passer par un processus d'élaboration de politique qui impliquera ensuite toute la communauté.

Et donc, de notre point de vue, même si c'est un processus qui a été lancé par le Conseil d'administration, l'équipe ODP ne travaillera pas là-dessus et ne fera pas de propositions de solutions dans le cadre de l'ODP tant que le processus n'aura pas terminé.

Alors, Justine, je vois que vous avez la main levée. Allez-y.

JUSTINE CHEW :

Merci, Lars. Vous avez mentionné que c'était la prérogative du Conseil d'administration de lancer le dialogue avec le GAC, et peut-être que c'est une question pour l'équipe ODP. Mais est-ce que vous savez pourquoi le Conseil d'administration a choisi seulement le GAC comme

opérationnelle

partenaire dans le cadre de ce dialogue, plutôt que d'impliquer également les autres groupes de la communauté ?

LARS HOFFMANN :

Oui Justine, de toute évidence, je ne peux pas m'exprimer au nom du Conseil d'administration. Mais si on lit la lettre, moi ce que je comprends, c'est que le conseil de la GNSO, en 2013, avait dit que les génériques fermés devaient être permis sur la base de 2007. Mais le GAC a dit que, selon certaines circonstances, oui, si elles étaient dans l'intérêt public mondial. Et donc, je crois que ces deux avis, ces deux résultats de politiques, qui, en fait, ne sont pas compatibles. Par conséquent, l'idée, c'est que ces deux parties se rassemblent pour voir s'ils arrivent à s'entendre. Ensuite, ce sera à partir de cette entente que le travail dans le domaine des politiques pourra être effectué. Encore une fois, c'est simplement une hypothèse de ma part qui vaut ce qu'elle vaut. Et donc, le travail qui impliquera d'autres parties sera effectué de manière plus globale. Mais je crois qu'il faut s'adresser au Conseil d'administration pour cette question.

GORAN MARBY :

Je suis là, et je représente le Conseil d'administration. Et, Lars, vous avez tout à fait raison.

LARS HOFFMANN :

Merci, Goran.

Alors, il faut également savoir que le dialogue n'a pas pour objectif de trouver une solution, un résultat, mais de lancer la discussion qui sera en fait le point de départ du reste pour la communauté. Voilà. J'espère que c'est utile.

Y a-t-il d'autres questions ? Il semblerait que non. Donc cela veut dire qu'on en arrive à la fin de notre discussion sur les hypothèses. Et donc, je réfléchis avec mon équipe. Mais je crois que cela veut dire qu'on passe à la partie questions-réponses.

Ah ! Je vois qu'il y a un autre sujet. Excusez-moi. Je me suis trompé. Il y a un autre sujet : les PIC et les RVC.

Donc, il s'agit —

Alors, excusez-moi. J'ai ma feuille, mais je ne trouve pas le numéro. Voilà. C'est là. Excusez-moi. Donc, en ce qui concerne les engagements volontaires des opérateurs de registre, donc le sujet 9, l'AGB inclura un nouveau processus pour déterminer si les chaînes font partie de tel ou tel groupe. Quatre groupes.

Donc ceci est basé sur la recommandation 9.4 ; je ne vais pas tout lire. Vous avez ceci à l'écran.

À la base, l'équipe de travail recommande la mise en place d'un processus, et c'est également le raisonnement que vous avez dans la colonne 3.

Est-ce que je peux avoir la diapositive suivante, Mariam.

Alors, la deuxième hypothèse par rapport à cette question, l'AGB sera mis à jour de manière à traiter des critères pour que le panel d'évaluation proposée détermine quelles sont les quatre catégories pour une nouvelle chaîne. Donc il s'agit de la directive de mise en œuvre 9.6, et vous avez la logique qui est que le cadre NGPC actuel, qui a été utilisé lors de la dernière série, sera utilisé comme document de base, comme référence pour cette recommandation. Et donc, il y aura proposition de concepts pour le processus.

Voilà donc, je crois que c'est tout pour la présentation générale de ces deux hypothèses. Y a-t-il des questions, des commentaires, des réflexions sur ces deux pages ?

CHRISTOPHER WILKINSON : Quelles sont les quatre catégories ?

LARS HOFFMANN : Merci, Christopher. Je vérifie si quelqu'un peut m'aider à les afficher. Je vois que Karen a la main levée. Karen, allez-y.

KAREN LENTZ : Je crois que j'ai bien mémorisé. Il y a les réglementées, les très réglementées – les chaînes sensibles par exemple liées à des fonctions gouvernementales par exemple, ou bien des chaînes qui sont liées au cyberharcèlement par exemple. Ce sont certaines catégories qui ont été suggérées par l'équipe du GAC. Et la quatrième – les quatre catégories sont documentées dans la clause 11, la recommandation 11.

opérationnelle

Et c'est donc le cadre qui devrait être retenu pour déterminer où placer les différentes candidatures, et savoir donc à quelles obligations elles doivent répondre. Merci beaucoup.

LARS HOFFMANN :

Merci beaucoup, Karen. Très bien. Je pense que c'était le dernier sujet concernant les hypothèses. Ce qui nous amène à la section questions-réponses générale. Y a-t-il des questions ou des commentaires par rapport aux différents sujets qui ont été abordés aujourd'hui ?

Si vous souhaitez donc faire une question, n'hésitez pas à lever la main ou à écrire votre question sur le chat. Donna, nous avons bien pris note de votre suggestion par rapport à l'approche.

Donna, s'il vous plait. Vous avez la parole.

DONNA AUSTIN :

J'ai une question par rapport au calendrier et au processus que vous mettez en place pour s'assurer que ce calendrier est respecté. Merci.

LARS HOFFMANN :

Merci beaucoup, Donna. Chris ou Karen, est-ce que vous souhaitez répondre à la question de Donna ?

KAREN LENTZ :

Mais d'abord je voudrais m'assurer que j'ai bien compris la question. La question, c'est de savoir quels sont les mécanismes que nous allons

mettre en place pour nous assurer que nous respectons les délais ou le calendrier ? Oui. Très bien. OK.

D'une part, nous essayons d'être très stricts en termes d'organisation. Nous utilisons toutes les chartes que Chris vous a montrées pour suivre les différentes pistes de travail. Et à l'intérieur de chacune de ses pistes de travail, il y a différents sous-projets qui sont dirigés par différentes équipes. Donc nous essayons d'avoir des lignes de responsabilité très claires pour savoir qui est responsable de quoi et nous assurer qu'il n'y a pas de redoublement d'efforts, il n'y a pas de doublons au niveau des efforts. Nous avons donc une structure très détaillée, au lieu d'avoir beaucoup de gens qui essaient d'être impliqués dans tous les domaines en même temps. Voilà un mécanisme. Ce détail au niveau des structures.

Très bien. Excusez-moi. L'autre élément, c'est que nous essayons d'avoir des points réguliers. Et donc, à chaque fois, à la fin de chaque trimestre, nous essayons de faire des points pour évaluer où nous en sommes, quelles sont les projections. Et une partie des objectifs de ces points réguliers, c'est de voir s'il faut focaliser notre attention sur des domaines en particulier, ou si nous sommes peut-être en retard par rapport à certains sujets. Nous avons donc ces points réguliers que nous faisons pour faire une évaluation d'où nous en sommes et nous poser des questions pour ne pas rester bloqués.

Ensuite, nous travaillons étroitement avec le Conseil d'administration et l'équipe du Conseil d'administration qui s'occupe du SubPro, avec qui nous discutons de certains points en particulier.

opérationnelle

Et donc, voilà les mécanismes que nous avons mis en place pour pouvoir respecter les délais. Merci beaucoup.

LARS HOFFMANN :

Merci beaucoup, Karen. Il y a une question ici dans le chat de Christopher Wilkinson. Est-ce que l'ODP prend en considération tous les avis et les opinions divergentes par rapport au rapport SubPro ?

Karen, est-ce que vous souhaitez répondre ?

KAREN LENTZ :

Oui. Alors, la réponse, c'est non en ce sens qu'on nous demande de répondre aux questions qui sont posées par le Conseil d'administration par rapport au rapport final.

Les recommandations qui sont envoyées au Conseil d'administration pour approbation sont examinées par le Conseil d'administration, par rapport aux différents sujets. Mais pour ce qui est de l'ODP, le travail qu'on nous demande de faire, c'est de nous pencher sur les recommandations de politiques qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et répondre aux questions qui nous ont été posées par le Conseil d'administration, ressources, effectifs, etc. Voilà notre travail. Merci.

LARS HOFFMANN :

Merci beaucoup, Karen. Michael.

opérationnelle

MICHAEL KARAKASH : Nous avons une question de Susan Payne : est-ce que vous envisagez qu'il y ait une recherche externe pour compléter cette ODP ? Et comment est-ce que le RFP nouvellement lancé est en rapport avec votre travail ?

LARS HOFFMANN : Merci beaucoup, Michael. Karen.

KAREN LENTZ : Merci. Je pense qu'il y a deux parties dans cette question. Une partie de la question concerne le fait de savoir si nous anticipons le besoin d'avoir des fournisseurs externes pendant l'ODP. La réponse est probablement. Dans certains cas, nous allons évaluer cela lorsque nous allons nous pencher sur les systèmes IT ou dans des domaines où nous n'avons pas des experts-métier, et à ce moment-là nous nous poserons la question de pouvoir avoir recours à une expertise extérieure si besoin.

Et c'est la piste de travail qui suit les finances qui s'occupera de ça.

Ensuite, par rapport au RFP qui a été lancé la semaine dernière. Peut-être que vous recevrez aussi une réponse sur le chat, mais c'est un effort parallèle qui se tient en parallèle de l'ODP, car nous voulons pour cette série que nous puissions soutenir les différents types de candidatures aux IDN. Et nous essayons de faire en sorte de prendre en compte différentes approches. Par exemple, s'il s'agit d'une candidature provenant d'une petite communauté, ou d'une certaine région. Et

opérationnelle

donc, se pencher sur les différentes conditions que nous devrions prendre en considération pour analyser ces candidatures.

Donc, si cette étude est mise en place, nous allons donc prendre en considération tous ses aspects. Et cela se ralliait également aux couts et aux recommandations. Donc, il y a un lien, mais c'est un effort qui est mené de manière indépendante. Merci.

LARS HOFFMANN :

Merci, Karen. Je vois qu'il y a une question. Alexander.

ALEXANDER SCHUBERT :

Merci beaucoup. Vous avez parlé des communautés. Et je suis dans le business depuis 2005. Et je continue à essayer de me porter candidat pour des TLD. Et je pense – j'essaie de parler aux communautés pour leur dire qu'il faut être derrière un dépôt de candidature. Et j'ai encore posé la même question.

Quand est-ce que ces domaines seront prêts pour qu'on puisse présenter les candidatures ? Et je pense que les autres communautés ont le même problème. Nous voulons encourager les communautés pour qu'ils puissent déposer leur candidature, mais nous devrions avoir une piste par rapport au moment où ces séries pourraient être lancées. Est-ce que vous avez une réponse à cette question ?

opérationnelle

LARS HOFFMANN : Merci, Alexander. Je regarde pouvoir si Karen va prendre cette question.

KAREN LENTZ : Oui, merci Alexander pour cette question, et j'espère que vous allez vous rétablir bientôt.

Pour ce qui est de la date de lancement de la série, nous ne sommes pas en mesure de le savoir encore. Un objectif de l'ODP est précisément d'essayer d'évaluer à quel moment cette série pourrait être lancée. Cette décision devrait être prise à la fin de l'ODP. Et l'ODP va donc estimer combien de temps il faudrait pour mettre en place toutes les ressources nécessaires pour lancer la série. Il y a des recommandations dans le rapport final qui sont liées à la sensibilisation et à la communication, pour nous assurer que les informations sont disponibles suffisamment tôt pour que les personnes intéressées puissent déposer leur candidature. Donc, je n'ai pas eu de réponse concrète à vous donner en ce moment. Nous devrions avoir davantage d'informations plus tard.

ALEXANDER SCHUBERT : Est-ce que nous avons une idée au moins ? Une idée par rapport à ces dates ?

KAREN LENTZ : Pour le moment, je ne pense pas. Parce que nous essayons de travailler pour finir l'ODP, qui va évaluer justement tous les aspects dont il faudra

opérationnelle

tenir compte pour pouvoir lancer. Donc, d'abord, nous devons finir notre travail pour que les autres étapes puissent s'ensuivre.

LARS HOFFMANN : Merci, Karen. Michael, est-ce qu'il y a d'autres questions dans le chat ?

MICHAEL KARAKASH : J'allais dire qu'on a répondu à toutes les questions, mais je vois qu'il y a une autre question. Si on n'a pas répondu à votre question, n'hésitez pas à nous le dire pour que nous puissions y répondre. Mais pour le moment, on a répondu à toutes les questions sur le chat. Il y a une nouvelle question d'Elisa Cooper par rapport à la date, pour savoir quand on aura une date.

KAREN LENTZ : Je pense qu'on y a répondu lorsqu'on a répondu à Christopher par rapport à la date à laquelle une nouvelle série pourrait être lancée.

Très bien. Je pense que Lars a des problèmes de son, donc je vais répondre à des questions s'il y en a dans cette dernière minute qui nous reste. S'il n'y en a pas, je vais remercier tous les participants. Nous sommes en train de travailler dans cette ODP, et j'espère pouvoir bientôt faire un point sur le travail fait. Je vous souhaite une excellente conférence ICANN 73. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]